

CHARTRE UNIVERSITE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

L'université de Rouen Normandie, représentée par son président Franck Le Derf

Le collectif **Greffes+** représenté par Sandrine Coëffier

Conviennent de signer la présente charte.

Préambule :

Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité et de solidarité. C'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine du ministère de la santé, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Nous devons donner une visibilité maximale à cet enjeu prioritaire de santé publique afin que chaque Français fasse part à ses proches de sa décision concernant le don de ses organes après sa mort.

La loi prévoit que les proches soient systématiquement interrogés sur l'éventuelle opposition du défunt lorsqu'un don d'organes est possible. Malheureusement, bien que plus de 80% des Français soient favorables au don de leurs organes, moins d'un sur deux en a parlé avec ses proches, si bien que dans presque 40% des cas, les proches dans le doute préfèrent rapporter une opposition et le prélèvement ne peut avoir lieu ce qui entraîne 1000 morts par an.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, vous contribuez à amener le sujet au sein de tous les foyers afin que chaque Français en parle en famille et se dise : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir « Université Ambassadrice du don d'organes » c'est participer à un mouvement solidaire national permettant de sauver des centaines de vies chaque année.

Objectifs de la charte :

Pour atteindre ces objectifs, L'université de Rouen Normandie accepte de devenir "Université Ambassadrice du don d'organes" avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur sa voie d'accès, parking ou autre lieu visible par l'ensemble de ses étudiants, corps enseignant et personnel un ou plusieurs panneaux (ou autre support style totem, plaque) comprenant le ruban vert et le texte « Université ambassadrice du don d'organes » en les tenant toujours visibles.

En complément de cette action, pour intensifier ce soutien et accroître l'efficacité de la mobilisation en faveur du don d'organes, l'université peut :

- Communiquer sur ses divers supports (sites web/réseaux sociaux, revues, etc...) afin d'expliquer la raison pour laquelle l'université soutient cette cause et l'importance de se le dire entre proches
- Le 17 octobre (journée mondiale du don d'organes) rappeler à ses étudiants, corps enseignant et personnel, l'importance du don d'organes et de se le dire entre proches
- Informer l'ensemble de ses contacts extérieurs de son soutien à cette cause
- Et toute autre opération que l'université jugera utile

Le Collectif G+ s'engage, selon ses possibilités, à apporter toute l'aide nécessaire à la réalisation de ces actions avec notamment la mise à disposition d'outils de communication.

Fait le 17 octobre 2025, à Mont-Saint-Aignan

L'Université

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Collectif Greffes+

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold initial 'G' followed by a series of loops and a horizontal stroke.